

Alata, le 24 septembre 2021

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021 A 18 HEURES

De manière à respecter les règles de distanciation imposées dans le cadre de la crise sanitaire, cette séance se déroulera **en salle polyvalente du pôle socioculturel de Trova.**

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur le Maire

1. Avenir de l'ancienne école de Tuscia - Autorisation donnée au Maire de négocier les conditions de vente de l'immeuble de l'immeuble, sur la base de l'estimation de sa valeur vénale actuelle

Rapporteur : Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

2. Mise en place d'une démarche de dénomination et de numérotation des voies en langue corse sur le territoire de la commune d'Alata - Lancement de la démarche et autorisation donnée au Maire de rechercher les financements nécessaires à la 1ère étape : réalisation du plan d'adressage

Rapporteur : Monsieur le Maire

3. Remboursement des tickets de cantine et de garderie acquittés par les parents d'élèves et non utilisés suite à la modification du mode de réservation et de paiement des prestations de garderie et de cantine

Rapporteur : Monsieur François Dominici

4. Autorisation donnée au Maire de signer l'accord-cadre à bons de commande (lot 3 - enrobés)
5. Autorisation donnée au Maire de rechercher auprès de la Collectivité de Corse un complément de financement en vue de la réalisation de l'opération de voirie « Lotissement de Pietrosella »
6. Autorisation donnée au Maire de rechercher auprès de la Collectivité de Corse un complément de financement en vue de la réalisation de l'opération de voirie « Liaison Trova - Tuscia »

FINANCES

Rapporteur : Monsieur François Dominici

7. Décision Modificative n°1 au budget de l'exercice 2021

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur François Dominici

8. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

VOIRIE

Rapporteur : Monsieur le Maire

9. Autorisation donnée au Maire en vue de conduire la procédure permettant de régulariser l'ancien chemin communal des Bas d'Alata, dans sa portion limitrophe du lotissement du même nom
10. Autorisation donnée au Maire de régulariser la question de la propriété de la parcelle C136 sise Alata village
11. Autorisation donnée au Maire de régulariser les emprises sur la Piazza Del Olmo à Alata village

**Le Maire
Etienne FERRANDI**